

Rapport du jury d'examen prédoctoral

Section 1 (À compléter par la présidente ou le président du jury)

Nom : _____ Prénom : _____ NI : _____

Faculté : _____ Programme : _____

Titre de la thèse : _____

Section 2 Rapport du jury

Comme suite de l'examen prédoctoral, le jury considère que (cocher l'énoncé qui s'applique) :

l'examen est un succès (S)

l'examen est un insuccès (NS)

L'étudiante ou l'étudiant qui obtient la cote NS peut se présenter une seule fois à un nouvel examen, au plus tôt un (1) mois après l'examen initial et au plus tard trois (3) mois après (règlement 32.6.2) et le nouvel examen est prévu le _____.

Présidente ou président du jury Signature Date

Directrice ou directeur de thèse Signature Date

Autre membre du jury Signature Date

Autre membre du jury (s'il y a lieu) Signature Date

Section 3 (À compléter par le Comité des études supérieures)

Le Comité des études supérieures _____ a reçu et accepte le rapport du jury d'examen prédoctoral.

Présidente ou président Signature Date

Responsable de la distribution : Comité des études supérieures (CES)
original : Registrariat
copie : FESR; Faculté; école, département ou secteur; membres du jury; étudiante ou étudiant